

Coopération entre infirmières de santé au travail Et une chargée de mission handicap



Contexte

1) Les bases du travail de coopération

- Maintien dans l'emploi et reclassement : un axe fort du CDG74
 - ⇒ Création d'une cellule de maintien dans l'emploi depuis 2008, portée par le service de santé au travail du CDG74
 - Equipe :
 - 5 médecins et 2 infirmières (dont 1 IST ergonomiste)
 - 3 préventeurs
 - 3 assistantes
 - 1 psychologue
 - 1 responsable administratif
- + 1 chargée de mission handicap (CMH) depuis 2013, occupé par Anne Fauconnet depuis Septembre 2015

2) Mission handicap : pour qui ?

✓ Collectivités



✓ Agents



3) Mission handicap : comment ?



Depuis 2005
dans la fonction publique

Convention



Depuis 2009



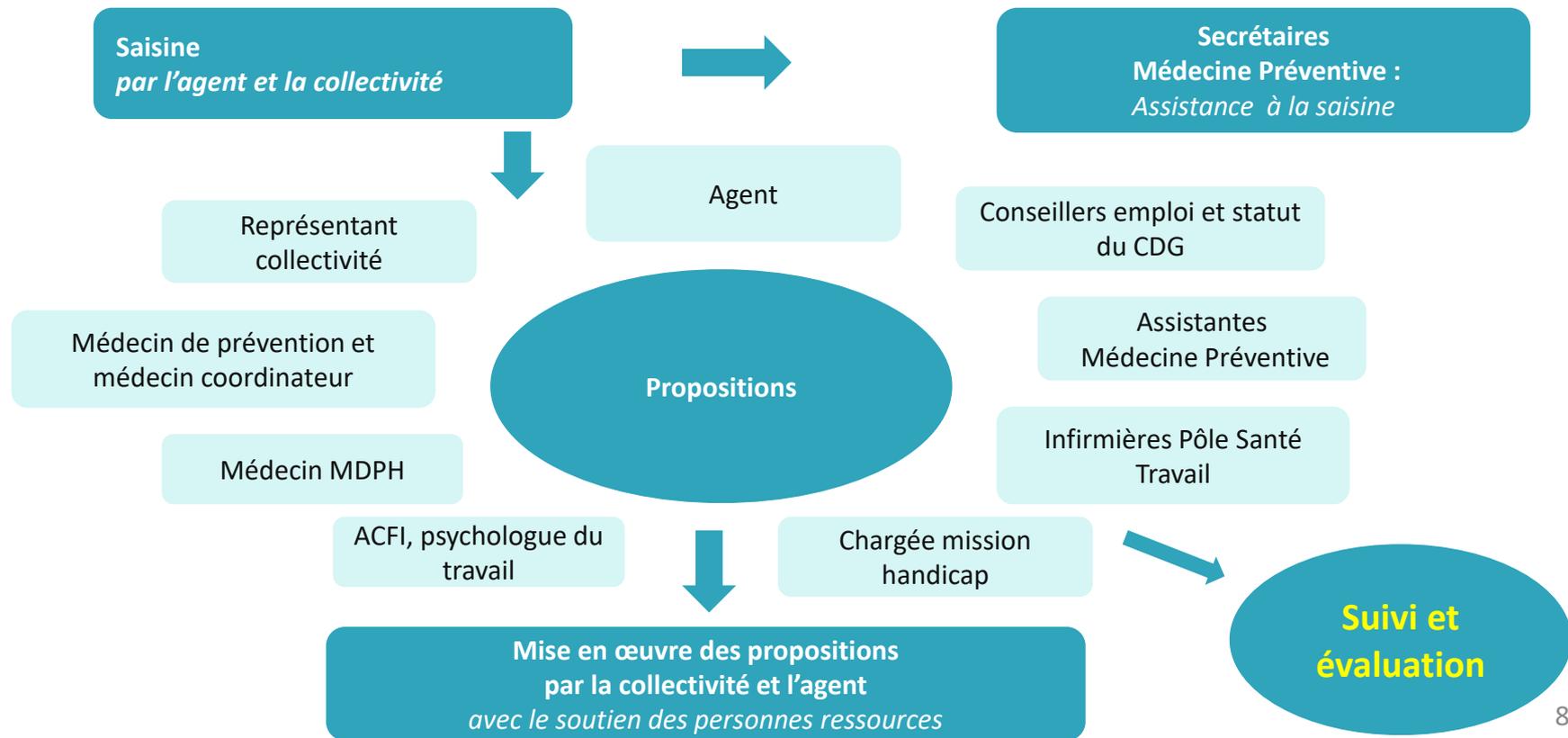
4) Les 5 axes de la convention

Axe 1 Sensibilisation	<ul style="list-style-type: none">• Sensibiliser thématique du handicap
Axe 2 Recrutement	<ul style="list-style-type: none">• Convention avec Cap Emploi
Axe 3 Maintien dans l'emploi	<ul style="list-style-type: none">• Cellules de maintien• Etudes de poste agent BOE/inapte
Axe 4 Accessibilité	<ul style="list-style-type: none">• Diagnostic accessibilité des locaux
Axe 5 Apprentissage	<ul style="list-style-type: none">• Intégrer des apprentis en situation de handicap dans les collectivités affiliées

Axes de coopération

Pour participer à une œuvre commune

La cellule maintien dans l'emploi



Les études de poste/ergonomiques



Formations inaptitude et reclassement

Matin : apports théoriques

Après-midi : cas concrets

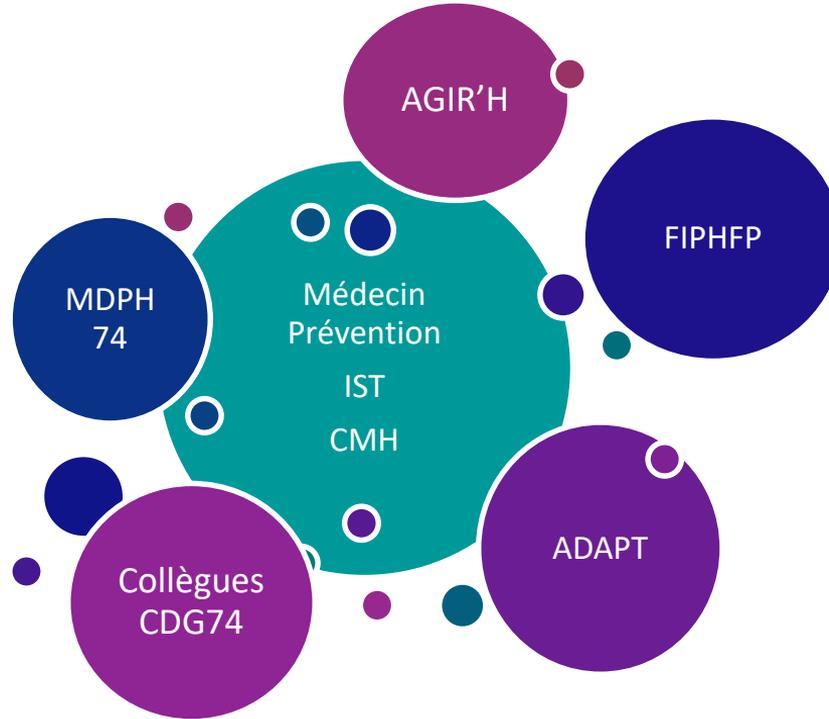
Organisation CMH

Logistique CMH/IST

Animation CMH/IST
+ médecin de prévention
+ service statut/juriste
+ instances médicales
+ service emploi formation

Suivi

Suivi en lien avec les partenaires



Autres axes

- La pré-cellule
- Points à la demande / suivis
- Jusqu'en 2017 : Rencontres Santé Travail

Depuis 2019 : Les P'tits Déj du Management

Partageons un moment pour faire le point sur le management...

...2 heures autour de thématiques qui vous préoccupent

21 mars 2019 (complet)

et 03 avril 2019

LE BURN OUT

27 juin 2019

ETRE ACTEUR DE SA SANTE
AU TRAVAIL

19 septembre 2019

REINTEGRER UN AGENT AU
SEIN D'UNE EQUIPE

21 novembre 2019

ACCOMPAGNER UN AGENT A
SA PRISE DE POSTE



La parole d'Anne

Sur l'apport du travail en équipe pluridisciplinaire :

- l'échange de points de vue complémentaires, chacun avec son domaine de compétences ;
- le soutien face aux situations difficiles ;
- une approche humaine parfois différente qui fait que les personnes que nous accompagnons, souvent en difficulté, peuvent choisir l'oreille préférée à laquelle elles vont s'adresser ;
- une aide à la décision en cas d'urgence ;

Lorsqu'en plus l'équipe est bienveillante et constituée de personnes attentives les unes aux autres, elle constitue un tout qui est une vraie force.



MERCI

POUR VOTRE ATTENTION